

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE – AGENT DE SECURITE CYNOPHILE

L'Agent de sécurité cynophile prépare des professionnels capables d'assurer des missions de surveillance et de prévention des risques avec l'appui d'un chien spécialement entraîné. Ce métier repose sur une parfaite maîtrise des techniques de sécurité et une excellente connaissance du cadre juridique.

Au cours de cette formation, les futurs agents acquièrent les compétences nécessaires pour intervenir efficacement dans différents environnements, tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens. L'agent de sécurité cynophile joue ainsi un rôle essentiel dans le dispositif de sécurité, alliant vigilance humaine et capacités naturelles.

L'exercice du métier est soumis à l'obtention d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

La formation

Cette formation permet au candidat d'acquérir l'ensemble des compétences réglementaires, professionnelles et cynotechniques nécessaires à l'exercice du métier.

Elle combine enseignements théoriques, entraînements pratiques, mises en situation réelles et travail opérationnel avec le chien.

Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein (315 h de formation + 7 h d'examen).

Toutes les heures de formation doivent avoir été suivies par le candidat pour qu'il puisse être présenté à l'examen.

Un MAC ASC de 32 h est à prévoir tous les 5 ans pour le renouvellement de la Carte Professionnelle.

Objectifs visés

- Obtenir le Titre à Finalité Professionnelle ASC de niveau 3
- Maîtriser les missions de sécurité en binôme homme-chien
- Être accompagné dans la demande de carte professionnelle CNAPS
- Être immédiatement opérationnel sur le terrain

Public concerné

- Toute personne qui souhaite devenir Agent de Sécurité Cynophile
- Agent de sécurité souhaitant se spécialiser
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (hesp@hesp-formation.com)**

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY ainsi qu'aux Anges Canins (entraînements).

Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 2 mois avant le démarrage de la formation.**

Nombre de places

Notre formation accueille entre 6 et 12 personnes maximum

Pré-requis

- Être majeur
- Détenir une Autorisation Préalable délivrée par le CNAPS suite à l'étude du casier judiciaire (ou détenir un numéro de carte professionnelle en cours de validité).
- Réussir le test préalable à la formation de connaissance de la langue française oral et écrit (Equivalent Pro Delf B1).
- Avoir un chien compatible avec le travail en sécurité privée

- Chien identifié, vacciné et apte au travail, ayant réussi les tests psychotechniques

Objectifs pédagogiques

- Assurer la sécurité des personnes et des biens avec un chien
- Appliquer le cadre légal de la sécurité privée
- Maîtriser les techniques professionnelles d'intervention
- Conduire, contrôler et engager son chien en sécurité
- Gérer des situations à risque et des conflits
- Valider l'ensemble des unités de compétences (UC) du référentiel RNCP

Programme

UV 1 : Module législation et réglementations cynophiles	33 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les dispositions applicables à l'activité mentionnée au 1° de l'article L.611-1 du livre VI du CSI avec l'usage d'un chien ➤ Savoir appliquer le Code rural et les connaissances des lois chiens dangereux de 1999 et 2008
UV 2 : Module connaissances générales du chien	35 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtriser les connaissances générales du chien : ➤ L'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien ➤ Connaître et maîtriser les principales maladies, la vaccination, la psychologie canine ainsi que la morphologie et l'anatomie
UV 3 : Module Obéissance et sociabilité	54 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtriser les techniques d'obéissance ➤ Maîtriser l'adaptabilité du chien envers son environnement ➤ Connaître les techniques du binôme maître-chien
UV 4 : Module maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense	92 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtriser l'opportunité d'une défense avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée ➤ Savoir faire intervenir le chien avec ou sans muselière (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense ➤ Maîtriser son chien lors d'une action mordante
UV 5 : Module détection avec chien	99 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir comprendre et utiliser de manière optimale les qualités naturelles du chien (détection olfactive, aérienne, au sol et souterraine visuelle et auditive, pistage) ➤ Savoir observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de sa ronde ➤ Maîtriser le chien dans le cadre de la détection et recherche

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours.
- Cas pratiques et mises en situation d'intervention
- Exercices cynotechniques
- Mise à disposition de notre plateforme numérique (QCU d'entraînements, veille réglementaire, documents pédagogiques...)
- Utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette pour s'entraîner à l'épreuve du QCU (Examens blancs).

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis de chaque UV (QCU d'entraînement corrigés et mises en pratique). De plus, il met en place un temps de régulation supplémentaire pour les candidats qui ont besoin d'améliorer leurs résultats. Une feuille d'évaluation individuelle remplie par le formateur permet de s'assurer de la bonne compréhension par le candidat des connaissances de tous les modules.

Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Examen final :

- Epreuves théoriques (QCU)
- Epreuves pratiques avec le chien
- Mise en situation professionnelles devant le jury

La certification est obtenue si tous les UV de la partie théorique et pratique sont validés. A l'issue de la formation, le candidat obtient son diplôme du Titre à finalité professionnelle d'Agent de Sécurité Cynophile.

En cas d'échec (théorie et/ou pratique), le candidat garde le bénéfice de l'épreuve acquise. Nous proposons au/à la candidat(e) de se représenter sur un prochain examen (avec journées de révision).

A noter : les candidats ayant échoué sur une (ou plusieurs) UV avec une note inférieure à 8/20 doivent suivre à nouveau obligatoirement les heures de formation correspondant à l'UV (aux UV) à repasser.

Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

Qualification des intervenants

Les profils de nos intervenants sont validés par les instances qui régissent les formations du domaine de la sécurité. Ils sont qualifiés et validés par la CNP.

Tarifs: Accédez à notre grille tarifaire

Délais d'accès : 2 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

Contact : par mail à : hesp@hesp-formation.com

Modalités et conditions d'inscriptions: Téléchargez notre dossier de candidature

Conditions générales de vente : Consultez nos CGV